

PROGRAMME

Le SPANC : Quels services pour quels usagers ?

SAMEDI 19 FEVRIER 2011

9h15 **Accueil** des participants

9h30 **Ouverture** du Forum

10h00 **Ateliers thématiques d'échanges** et de témoignages d'usagers.

1. L'information des usagers
2. Le « règlement du service »
3. Les contrôles des installations

11h00 **Synthèse des ateliers** en plénière

12h00 **Pause déjeuner**

14h00 **Conférence débat**

- Les SPANC bretons : état des lieux, les acteurs institutionnels
- Législation et réglementation : perspectives d'évolution réglementaires et des pratiques
- Enquête nationale de la CLCV sur les tarifs des SPANC
- Les usagers s'organisent

16h30 **Clôture** : synthèse de la journée et perspectives

Intervenants :

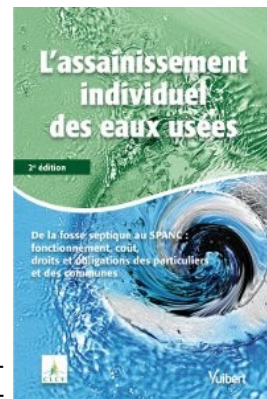
Gaëlle le QUELLENEC, Conseil Général des Côtes d'Armor
Philippe SEGUIN et Philippe AGENET, Agence de L'eau Loire Bretagne
Stéphane BERNHARD, juriste environnement CLCV
Alain CHOSSON, vice président CLCV
Marc LAÏMÉ, journaliste spécialisé, consultant dans le domaine des politiques publiques de l'eau et de l'assainissement
Sandra PELLEN, avocate au Barreau de Rennes
Christian SAQUET président de l'Union Régionale CLCV,
Claude RÉVEILLAULT, coordonnatrice du réseau national ANC de la CLCV

La journée sera animée par Isabelle Rio, journaliste. Des échanges auront lieu avec les participants après chaque session et témoignage.

En France, plus de cinq millions de ménages sont équipés d'un système individuel de traitement des eaux usées domestiques. L'entretien et le bon fonctionnement de ces installations incombent aux propriétaires et locataires des logements.

Les communes sont chargées du contrôle de ces installations au travers des SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif).

Une réglementation encore en cours d'évolution, couplée à une (relative) autonomie laissée aux SPANC a entraîné des pratiques parfois problématiques. Une information (technique, réglementaire, financière) largement insuffisante, des contrôles (souvent jugés peu fiables) selon des fréquences parfois injustifiées et dont le coût peut varier de 1 à plus de 8, ont souvent provoqué questions, doléances et contestations de la part des usagers. Cette journée sera l'occasion d'aborder ces questions à travers des témoignages d'usagers et des contributions de spécialistes



1er FORUM REGIONAL :

Le Service public de l'assainissement non collectif

Quels services pour quels usagers ?

Samedi 19 février de 9h à 17h

A retourner

avant le jeudi 10 février :

▶ **Par courrier** : CLCV Bretagne

15 rue du Bourbonnais
35000 RENNES

▶ **Par mail** : anc.clcv.bretagne@gmail.com



Association nationale de consommateurs et usagers
CLCV de BRETAGNE

